



<https://cspor.fr/>

Informations sur l'Adhésion au Club GV Claude Robert et à la Licence de la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV). La licence de la FFEPGV sera adressée par mail au licencié.

1 – Certificat de non-contre-indication à la pratique sportive :

Pour le public majeur : L'adhérent majeur doit remplir le questionnaire de santé et remettre l'attestation indiquant qu'il a répondu négativement au questionnaire de santé et à défaut remettre un certificat médical.

Pour le public mineur : le certificat médical n'est plus demandé. Le mineur doit remettre une attestation confirmant qu'il a répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé.

2 – Assurance : Conformément à l'article L. 321-1 du Code du Sport, la FFEPGV a conclu un contrat d'assurance (avec la MAIF) qui couvre les associations et les adhérents pour l'ensemble des activités mises en œuvre du 1er septembre 2025 au 31 août 2026. Le licencié est informé de l'intérêt que présente la souscription d'une assurance complémentaire de personne couvrant les dommages corporels auxquels sa pratique sportive peut l'exposer et de garanties relatives à l'accompagnement juridique et psychologique ainsi qu'à la prise en charge des frais de procédure engagés par les victimes de violences sexuelles, physiques et psychologiques. Il peut souscrire ces garanties complémentaires auprès de l'assureur de son choix.

3 – Statuts et Règlement intérieur : L'adhésion à l'association entraîne l'acceptation de l'ensemble des dispositions de ses statuts et de son Règlement Intérieur. Les documents sont consultables auprès de l'association.

4 – Participation à l'Assemblée Générale : L'association est administrée par un Bureau ou un Comité Directeur bénévole. Il est important que chacun participe à la vie du club notamment par sa présence à l'Assemblée Générale annuelle.

5 – Utilisation des données personnelles : L'adhérent est informé que l'association et la FFEPGV collectent et utilisent ses données personnelles dans le cadre de son contrat d'adhésion avec l'association et du contrôle de l'honorabilité lorsqu'il est nécessaire. Les données personnelles de chaque adhérent sont utilisées à des fins de gestion associative, mais également à des fins statistiques non-nominatives. Chaque adhérent est informé qu'il a un droit d'accès, de modification, d'effacement et de portabilité qu'il peut exercer sur ses données personnelles. Pour faire valoir ce droit, l'adhérent devra envoyer un e-mail à l'association ou à la fédération à l'adresse suivante « contact@ffepgv.fr ».

6 – Autorisation et dispositions relatives au droit à l'image : Dans le cadre du projet de la création d'une galerie d'activités sur son site internet <https://cspor.fr/> réalisé par un membre du club GV Claude Robert, l'association GV Claude Robert -dont le siège est situé à la Maison des Associations au 46 Ter Rue Sainte Catherine 45000 Orléans représenté par sa Présidente, Annick JUBLOT- souhaite filmer ou prendre en photo une séance d'activité physique animée par une animatrice ou un animateur de l'association. Il ne s'agit pas de photographies individuelles mais de photos de groupe ou bien de vues montrant des licenciés en activité. L'association GV Claude Robert attire l'attention sur le fait que l'usage des images est sans aucun but lucratif et s'interdit expressément de procéder à une exploitation des images susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, à la dignité ou à l'intégrité de la personne. Un refus de la part de l'adhérent aura pour conséquence, soit de l'écarter lors des prises de vue, soit de masquer son visage.

Pour le public majeur : validé - refusé (rayer la mention inutile) :

L'adhérent autorise l'association GV Claude Robert à fixer ou reproduire ou communiquer ou diffuser les photographies ou prises de vues effectuées lors d'une séance sur la période d'une année à compter de la date de son consentement. Au terme de ce délai, son image et toute donnée personnelle associée seront supprimées. L'adhérent reconnaît d'une part que son consentement reste valable jusqu'au 30 Septembre 2026 et qu'il peut, d'autre part, demander à tout moment la dépublication et/ou la suppression de son image en écrivant à : GV Claude Robert à l'adresse gvclauderobert@gmail.com; et ce en application du droit à l'effacement prévu par le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Pour le public mineur : validé - refusé (rayer la mention inutile) :

Je soussigné-e : Madame – Monsieur / Nom -Prénom : _____

Demeurant : _____ Investis de l'autorité parentale sur le / la mineur(e) : Autorise à titre gracieux, l'association GV Claude Robert à photographier ou à procéder à des prises de vues de notre enfant lors d'une séance sportive à Orléans durant la saison 2024-2025. Les photographies et/ou prises de vues pourront être exploitées et utilisées dans le cadre des actions de communication de l'association GV Claude Robert et dans le cadre du développement des activités physiques et sportives auprès des différents publics sur le site internet <https://cspor.fr/>. Mon consentement reste valable jusqu'au 30 Septembre 2026 et je peux demander à tout moment la dépublication et/ou la suppression des images en écrivant à : GV Claude Robert à l'adresse gvclauderobert@gmail.com; et ce en application du droit à l'effacement prévu par le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Fait à : _____ le : _____

Signature du licencié :

Signature des personnes exerçant l'autorité parentale :

GV Claude Robert

Siège social : 46 Ter Rue Sainte Catherine 45000 ORLEANS

@ : gymclauderobert@gmail.com, Téléphone : 07.52.07.28.36 - <https://cspor.fr/>

N° SIREN : 339 464 760. N° SIRET : 339 464 760 00034 Code APE : 9312Z Agrément Jeunesse et sports n°4587050 S